



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 10 juillet 2017

La Poste - Courrier - Colis



Quoi de
neuf?

DES NOUVELLES DE LA TRANSFORMATION DU CŒUR DES MÉTIERS DE LA POSTE !

Aucune annonce de création de site colis supplémentaire n'a été faite, alors qu'en septembre 2016, c'était l'une des annonces phare du nouveau schéma industriel de la BSCC. Cela devait permettre de faire face à la hausse de trafic pour 2017, prévue à 10 millions de colis et déjà presque atteinte (8.9 m de colis à fin juin).

**Pour la CGT, qui est la seule à s'exprimer,
l'objectif économique de la BSCC domine l'objectif
industriel d'adaptation, de transformation,...**

La rentabilité va encore une fois s'effectuer sur le dos des postiers, avec une charge de travail qui va s'accroître et transformer l'organisation de travail du postier et en particulier du facteur. L'accord facteur de février 2017 précarise encore plus les organisations, les cycles de travail, les emplois, etc...

Les dirigeants de la BSCC avancent à pas feutré, pour accroître la rentabilité, au détriment de nos conditions de travail et de nos droits.

Aujourd'hui, les droits des postiers, acquis par la lutte - le rapport de force, (Titulaire de tournée, l'organisation collective du travail, le droit d'expression dans les sites,...) sont remis en cause avec le soutien d'organisations syndicales d'accompagnement.

Le mot d'ordre de La Poste est toujours de faire des économies, principalement sur le transport, le foncier et toujours sur le dos du personnel.

**La CGT revendique un service postal de qualité pour les usagers
(J+1, réseau et horaire de bureau de poste étendus, service bancaire accessible à tous)
et pour les postiers (32h, volant à 25%, ...) et non un service au service
d'une économie financière**

Aujourd'hui La Poste annonce un recours accru à de la main d'œuvre externe, ...

... le temps de la transition pour arriver au nouveau "schéma industriel", nous dit-elle !

Le caractère transitoire du recours à des entreprises dit de "sous-traitance" est peu à même de nous donner confiance dans la sincérité de la finalité du projet industriel.

La CGT a combattu souvent seule, à Coliposte, le recours à la sous-traitance dans les ACP et les PFC. Au départ les entreprises externes devaient être utilisées pour faire face au pic de trafic de Noël et ensuite des soldes. Ensuite ces entreprises ont continué à être retenues pour apporter de la souplesse dans les ACP et éviter les chantiers les plus pénibles aux postiers dans les PFC, avec l'accord des autres OS. Mais en fait, cela a créé de la concurrence sur les droits et conditions de travail entre les salariés, **c'est du dumping social sur un même site**. Cette organisation permet d'abaisser les coûts sociaux de fonctionnement de La Poste.

Le mode de transport des colis est concerné par ce projet : passer en tout vrac, pour abaisser les coûts, comme avec le recours des prestataires : filiale ou externe.

Pour la CGT, le choix actuel du tout vrac est un DANGER POUR LA SANTE des postiers et des prestataires occupant ces positions de travail.*

Si La Poste veut améliorer le traitement des colis en vrac, elle doit ouvrir immédiatement des négociations sur les normes et cadences en PFC et PPDC/ACP et geler son projet de déploiement de ce mode de transport pour trouver une solution technique réduisant de la pénibilité physique.

**(voir tract du 1er juin)*

LA CGT FAPT APPELLE LES POSTIERES ET LES POSTIERS A SE MOBILISER

LE 12 SEPTEMBRE

CONTRE LA RÉFORME DU TRAVAIL ET POUR DES DROITS ET GARANTIE NOUVEAUX PAR TOUTES LES FORMES D'ACTIONS DÉCIDÉES COLLECTIVEMENT À PARTIR DE LEURS REVENDICATIONS

**MATERIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT**

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

Nom Prénom

Adresse

Code Postal Ville

(Facultatif) Téléphones... → (persol) → pro

Grade/Classification Métier

Service/Bureau (nom et adresse)